

BUREAU DU VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2026

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 4 septembre 2026 s'est réuni le 11 septembre, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

VICE-PRESIDENTS

- Jean-Philippe PERIES - Maire d'ARRADON - Vice-Président
- Guillaume GRANNEC - Maire de BRANDIVY - Vice-Président
- Philippe SIMON - Conseiller délégué au Maire d'ELVEN - Vice-Président
- Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice-Présidente
- Benoît LALYS - Maire de PLESCOP - Vice-Président
- Pascal LE BOUEDEC - Maire de PLOEREN - Vice-Président
- Philippe TREMOUREUX - Maire de SAINT-ARMEL
- Thierry EVENO - Conseiller délégué au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
- Vincent CHARLIN - Adjoint au Maire de SARZEAU - Vice-Président
- Clément LE FRANC - Maire de SENE - Vice-Président
- Christian SEBILLE - Maire de THEIX-NOYALO - Vice-Président
- Patrice KERMORVANT - Conseiller municipal au Maire de VANNES - Vice-Président
- Hortense DOUMIC - LE PAPE - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente

MEMBRES DU BUREAU

- Olivier DENFER - Maire d'ARZON
- Christophe BEDARD - Maire de BADEN
- Freddy JAHIER - Maire de COLPO
- Dominique LE MEUR - Maire de GRAND-CHAMP
- Hervé LE BOURDIEC - Maire de L'ILE D'ARZ
- Christophe TATTEVIN - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
- Claire BRABEC - Maire de LARMOR-BADEN
- Sandrine CADORET - Maire de LA TRINITE-SURZUR
- François VAILLANT - Maire de LE BONO
- Philippe GAIN - Maire de LE HEZO
- Isabelle LOUIS - Maire de LE TOUR-DU-PARC
- Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
- Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
- Stéphanie GUILLEMOT - Maire de PLOUGOUMELLEN
- Anne GALLO - KERLEAU - Maire de SAINT-AVE
- Frédéric PINEL - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
- Jean-Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU
- Jean-Michel CHOQUET - Maire de TREDION
- Gwénaél LE FLOCH - Maire de TREFFLEAN

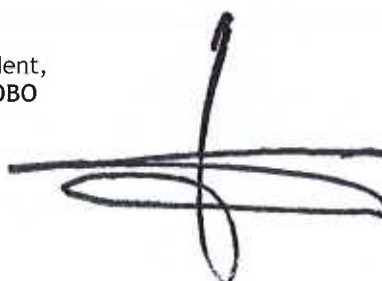
Ont été excusés :

- Lionel ULVOA - Maire de LOCMARIA - GRAND-CHAMP
- Karine ALBANHAC - Maire de SAINT-NOLFF - Vice-Présidente
- Noëlle CHENOT - Maire de SURZUR - Vice-Présidente
- Ludovic SAMSON - Maire de SULNIAC
- Chrystel DELATTRE - Conseillère déléguée VANNES
- Michel GILLET - Conseiller délégué VANNES

Ont été absents :

- Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUeltas
- Fabien LE GUERNEVE - Conseiller délégué VANNES
- Maxime HUGUE - Conseiller délégué VANNES
- Fabrice AMEDEO - Conseiller délégué VANNES

Le Président,
David ROBO



SEANCE DU BUREAU DU 11 SEPTEMBRE 2026

COMMANDE PUBLIQUE

**SOUSCRIPTION ET GESTION DE CONTRATS D'ASSURANCE « CONSTRUCTION »
POUR LA REALISATION D'UNE PASSERELLE DE FRANCHISSEMENT DU RESEAU FERRE EN
GARE DE VANNES**

MARCHE N° 2023.058

**LOT 1
« TOUS RISQUES CHANTIER »**

AVENANT N° 1

Cette décision a pour objet l'actualisation de la cotisation provisionnelle du marché de souscription et gestion du contrat d'assurance « Tous risques chantier » pour la réalisation d'une passerelle de franchissement du réseau ferré en gare de vanne lié à la prolongation des travaux de ce chantier avec une date de fin des travaux initialement prévue le 01/11/2025 reportée au 31/03/2026.

Il en résulte un avenant n° 1 d'un montant de 14 391,63 € TTC.

Le nouveau montant du marché s'élève à 112 469,56 € TTC (après avenant n° 1).

Toutes les clauses et conditions générales du marché de base et le cas échéant des précédents avenants éventuels, demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contradictions.

Il vous est proposé de :

- *d'autoriser la signature de l'avenant n° 1 avec la société SMABTP ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITE